



Info-Alerte n° 2107 du 27 février 2020



BIO TRIM LABS vous fait avaler la pilule

Un correspondant témoigne le 3 février 2020 auprès du Réseau anti-arnaques : « *Je suis tombé sur une pub BIO TRIM LABS et j'ai voulu tester. J'ai cliqué pour commander à l'origine un flacon à 29,99 €. Surprise ! J'ai été débité de 180 €. Deux semaines plus tard j'ai reçu les six flacons. J'entame la procédure de renvoi du produit. Nouvelle surprise : il faut renvoyer le colis aux Etats Unis. J'ai payé 24 € de frais de port.* »

Le consommateur a dû multiplier les relances pour obtenir un acompte de 50 dollars, puis un nouveau règlement 150 dollars le 1^{er} février 2020. Mais, il aura finalement émis plus de 60 messages de réclamation !

Quelle morale retenir de cette mésaventure :

- Eviter tout site qui ne mentionne pas de locaux ou d'adresse sur le territoire français
- En cas de désaccord harceler le service clients, lorsqu'il existe, pour faire perdre un maximum de temps à votre interlocuteur

BIO TRIM LABS est un revendeur de produits de bien être pour le compte d'un groupé implanté en Inde. Les réseaux sociaux publient régulièrement les réclamations de clients attendant désespérément la livraison de leur commande.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)